

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
21/02/2022

L'an deux mille vingt deux et le trois mars à 19h00
le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur
SANS Christian, Maire.

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : M.SANS (Proc.), Mme GERARD (Proc.)
Mme AIMONE-CAT (Proc.), M. LIVOTI
Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM
ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mme
COURTOUX (Proc.), SANDY, AGUILA.

Absents excusés : M. AMOUROUX (Proc. M. SANS)
M. RAMEAU (Proc. Mme GERARD)
Mme SANDY (Proc. Mme AIMONE-CAT)
Mme AGUILA (Proc. Mme COURTOUX)

Madame DALLA-ZANNA Rosanna a été élue secrétaire.

D.C.M. N° 3-2

**Rénovation thermique et énergétique écoles Maternelle et Elémentaire
Déclaration de sous-traitance Lot N° 1**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de rénovation thermique et énergétique des écoles sont en cours.

Il explique qu'il est nécessaire d'accepter une sous-traitance sur le lot n° 1 : démolition et le gros œuvre attribué à l'entreprise SEDEC CHAUBET. Cette sous-traitance concerne des travaux d'étanchéité pour un montant global de 10 644,65 euros HT, l'entreprise sous-traitante est Jean Claude CANTORO de Launaguet (31).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

D E C I D E à l'unanimité des membres présents

- de confier la sous-traitance pour les travaux d'étanchéité à l'entreprise Jean-Claude CANTORO de Launaguet (31 pour un montant total H.T de **DIX MILLE SIX CENT QUARANTE QUATRE EUROS SOIXANTE CINQ CENTS (10 644,65 €)**.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **09.03.2022**

En Mairie, le 4 Mars 2022

Le Maire,

Christian SANS

